



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Moniteur cardiaque de chevet	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21301-207206/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 21301-207206	Date 2019-11-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-340-15500	
File No. - N° de dossier MTA-9-42101 (340)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-12-02	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Doucette, Andy	Buyer Id - Id de l'acheteur mta340
Telephone No. - N° de téléphone (514) 605-3829 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
21301-207206/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21301-20-7206

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
MTA-9-42101

Buyer ID - Id de l'acheteur
MTA-340
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

MODIFICATION 002:

LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES EST MODIFIÉE COMME SUIV :

Le but de cette modification est de publier une série de questions et réponses.

Question 1 :

Outre le fait que les représentants de l'entrepreneur doivent remplir le questionnaire figurant à l'annexe "F" de la Demande de Proposition, qu'implique le processus d'autorisation d'accès institutionnel?

Réponse 1 :

Ce processus est nécessaire dans le cas où le processus d'autorisation d'accès institutionnel n'est pas traité.

Question 2 :

En quoi le processus d'autorisation d'accès institutionnel diffère-t-il du processus d'autorisation de la cote de fiabilité?

Réponse 2 :

Ce processus est nécessaire dans le cas où le processus d'autorisation d'accès institutionnel n'est pas traité.

Question 3 :

Pour les personnes qui obtiennent une autorisation après l'achèvement du processus d'autorisation d'accès institutionnel, pendant combien de temps cette autorisation sera-t-elle valable (c'est-à-dire le jour de la visite seulement, pour la durée du projet / de l'accord ou pour une durée déterminée de 6 à 12 mois)?

Réponse 3 :

Elle devrait être valable pour la durée du contrat.

Question 4 :

Si un représentant de l'entrepreneur en question a une cote de fiabilité valide, accordée ou approuvée par la sécurité adéquate ou détiennent une attestation délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne / Travaux Publics Services Gouvernementaux du Canada (TPSGC), une telle solution serait-elle une solution acceptable pour remplir l'annexe "F", c'est-à-dire qu'elle ne nécessiterait pas une autorisation d'accès institutionnel distincte?

Réponse 4 :

Oui, si la cote de fiabilité est accordée ou approuvée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne / TPSGC, elle est acceptable et il n'est pas nécessaire de disposer d'une autorisation d'accès institutionnel distincte.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21301-207206/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21301-20-7206

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
MTA-9-42101

Buyer ID - Id de l'acheteur
MTA-340
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 5 :

Le questionnaire figurant à l'annexe "F" indique que les informations personnelles collectées en remplissant le formulaire seront conservées dans le système de contrôle de sécurité (SCS). Quel est le système SCS? Comment ces informations seront-elles stockées et pendant combien de temps? Quelles mesures de sécurité sont en place pour protéger les informations personnelles? Quels politiques, processus et procédures de confidentialité régissent la collecte des informations personnelles collectées?

Réponse 5 :

TPSGC ne reçoit pas de copies des empreintes digitales des demandeurs. Le tiers fournisseur de service envoie les empreintes par voie électronique à la Gendarmerie Royale du Canada. La GRC utilise ces empreintes pour faire une recherche dans leur base de données. La GRC donne seulement les résultats de cette recherche à TPSGC.

La GRC ne garde pas des copies des empreintes digitales des civils dans leur système. Dès que les vérifications du casier judiciaire sont complétées et que les résultats sont transmis à TPSGC, ces résultats sont supprimés du système de la GRC. Les copies des empreintes digitales des civils ne seront en aucun temps conservées dans la base de données de la GRC.

Vous trouverez des informations supplémentaires en entrant dans votre moteur de recherche sur Internet: processus de filtrage de sécurité du personnel gouvernement Canada.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.